

billet de la direction

de l'Unité de formation professionnelle du Ceras

Madame, Monsieur,

Chère lectrice, Cher lecteur,

Le billet de ce 53^e rapport annuel a une saveur particulière puisqu'il représente le dernier écrit dans la composition codirectoriale actuelle, M. Alain Droxler ayant décidé de prendre une retraite anticipée au 31 janvier 2023 (cf. mot personnel ci-joint).

L'Unité de formation professionnelle du Ceras (ci-après UF) poursuit sa mission en continuant d'être fortement sollicitée par les offices AI cantonaux de la région BEJUNE. Cette année s'inscrit dans la continuité des précédentes, à savoir une nouvelle hausse des effectifs dans chacune des quatre antennes (La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes), représentatives des besoins toujours importants en termes d'accompagnement et de soutien spécifiques de jeunes en difficultés d'apprentissages (au sens large du terme) pour entamer et mener à bien leur formation professionnelle initiale. Depuis la rentrée d'août dernière, plus de cent cinquante élèves en phase d'orientation et apprentis fréquentent notre structure (cf. tableau des effectifs).

Le mode d'apprentissage en dual, de l'embauche dans une entreprise formatrice à l'obtention du diplôme, requiert, chez tout apprenti, une réelle motivation, un engagement personnel, une grande débâche d'énergie, des qualités d'endurance, de résistance au stress, un savoir-vivre et un savoir-être qui viennent s'ajouter au savoir-faire à acquérir et à développer durant deux ans (formation AFP) ou trois à quatre ans (CFC).

Pour un jeune au profil plus fragile et au parcours scolaire semé d'embûches, ces paramètres sont d'autant plus vrais et exigent de sa part encore davantage de ressources à développer pour faire émerger son potentiel, aussi bien professionnel que personnel. Pour y parvenir, il doit pouvoir s'appuyer sur le réseau impliqué dans ce processus; en effet, le soutien de l'entourage familial, l'accompagnement spécialisé offert par l'UF, la volonté d'un employeur à former un jeune confronté à des difficultés spécifiques, ainsi que la compréhension et la mise en place de moyens pédagogiques facilitateurs à l'école professionnelle sont dès lors indispensables afin d'atteindre l'objectif visé, à savoir obtenir un titre de qualification et occuper une place dans le marché du travail.

De manière générale et comme c'est le cas depuis de très nombreuses années, nous constatons avec grande satisfaction et admiration, que les employeurs demeurent sensibles et ouverts à engager des apprentis au parcours scolaire complexe, présentant des troubles spécifiques tels que la dyslexie, la dysorthographe, la dyscalculie, la dysphasie, un déficit d'attention, un trouble du spectre autistique, etc.

En tenant compte des jeunes admis dès août 2021, ce sont soixante places de formation qui ont été finalisées pour la rentrée d'août de cette année.

Les incertitudes existantes sur le plan économique liées à la période post-Covid et aux crises géopolitiques et climatiques actuelles, malgré une conjoncture jugée bonne dans l'ensemble, bouleversent certaines habitudes, impactent la population de manière globale, mais peut-être encore davantage la catégorie des quinze à vingt-cinq ans, et génèrent des peurs, des angoisses, parfois même des dysfonctionnements d'ordre psychique, comme le mentionnent plusieurs enquêtes réalisées dans le milieu de la formation professionnelle.

Bien évidemment, ces paramètres conjoncturels ne sont pas à prendre en considération sur un même pied d'égalité, mais le climat ambiant s'en ressent, bien que pas toujours tangible et identifié clairement, aussi bien dans les entreprises avec lesquelles nous collaborons, qu'au niveau des impacts plus personnels subis par un certain nombre de jeunes que nous accompagnons. Ainsi, la proportion de personnes présentant une fragilité psychologique, voire des troubles psychiques plus conséquents, est croissante et nous préoccupe quant à leurs conséquences sur le déroulement du cursus de formation (décrochage, absentéisme récurrent, manque ou difficultés d'ancrage dans le soutien apporté et la recherche de solutions, etc.).

La révision de l'AI, dénommée «Développement continu de l'AI», entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022, met d'ailleurs un accent particulier sur le développement d'instruments destinés à aider les jeunes atteints dans leur santé de manière générale, mais de manière plus ciblée sur le plan psychique, lors du passage de la scolarité obligatoire à la formation professionnelle initiale, puis durant leur apprentissage qui devrait se dérouler autant que possible dans le marché primaire du travail.

Si cette réforme poursuit des buts tout à fait louables et s'inscrit pour une part dans le concept imaginé il y a plus de trente ans par l'UF, sa mise en place a occupé notre attention et a occasionné un surcroît de travail sur le plan administratif durant le premier semestre 2022, nous obligeant par ailleurs à fonctionner durant quelques années encore selon deux systèmes différents (avant et après le 1^{er} janvier 2022).

Sur le fond, deux éléments principaux de cette réforme nous touchent de manière directe: > Renforcement de la phase de transition école obligatoire – apprentissage: La durée d'orientation professionnelle peut durer jusqu'à douze mois maximum, alors qu'elle avait été réduite à trois mois durant plusieurs années. Cette période d'orientation peut être combinée ou complétée par une préparation ciblée dont l'objectif principal consiste à combler les lacunes en termes d'aptitudes requises pour l'accès à la formation.

De plus amples renseignements et informations se trouvent sur le site www.ceras.ch



Nous sommes heureux de constater que le parlement fédéral ait ancré cette phase préparatoire dans la LAI; l'expérience des milieux concernés et la lutte menée par diverses commissions régionales et nationales consacrées à l'insertion professionnelle ont porté leurs fruits quant à la nécessité de donner du temps à la construction d'un projet professionnel afin que ce dernier soit solide et pérenne.

S'agissant de cette prestation, durant l'année scolaire 2021-2022 et pour nos quatre antennes, ce sont plus d'une centaine de stages, en général d'une durée de quatre semaines ou davantage, qui ont été mis sur pied, pour la majorité dans des entreprises avec lesquelles l'UF n'a pas encore ou peu collaboré!

Même si un certain nombre de jeunes rejoignent l'UF en ayant trouvé une place d'apprentissage avant leur arrivée, c'est grâce à ces périodes de stage successives que les jeunes en phase préparatoire décrochent leur place de formation. Par conséquent, cette année de transition démontre une nouvelle fois qu'une phase préparatoire est non seulement bénéfique, mais absolument nécessaire pour la majorité des jeunes rencontrant des difficultés d'apprentissages. > Modification du versement d'indemnités journalières octroyées aux bénéficiaires (correspondant au salaire d'apprenti de la branche) pendant toute la durée de la formation professionnelle (auparavant somme fixe en fonction de l'âge, mais pas avant dix-huit ans). Parallèlement, création d'incitations financières pour amener les employeurs à offrir des places d'apprentissages à ces personnes (versement des indemnités journalières à l'employeur qui les rétrocède à l'assuré sous forme de salaire).

Ce changement est salué positivement par les structures d'insertion professionnelle, car il place sur un pied d'égalité les jeunes atteints dans leur santé et les personnes du même âge en bonne santé (quant à la somme touchée). Par contre, le second volet de cette modification représente malheureusement un grand pas en arrière dans notre concept d'insertion, défendu depuis plus de trente ans. En effet, nous estimons normal et légitime le versement d'un salaire par l'entreprise formatrice, sans compensation financière en retour. Notre longue expérience démontre que des leviers de soutien autres que financiers sont jugés comme essentiels par les employeurs, notamment dans la mise en place d'une collaboration étroite avec les formateurs de notre structure ou encore par certains allègements d'horaires de travail, par exemple.

Pour terminer ce billet, nous félicitons et remercions l'ensemble de nos collaborateurs-trice-s, pour leur grande débâche d'énergie, leur inventivité, leur capacité d'adaptation conséquente dans la construction et l'accompagnement d'un projet professionnel adéquat et possible.

Nous remercions également tous les partenaires de l'UF pour leur engagement en faveur de l'insertion professionnelle de personnes en difficultés d'apprentissages.

Nous adressons enfin nos vifs remerciements aux membres du Conseil de fondation et du comité exécutif pour leur investissement ainsi que pour leur confiance témoignée à notre égard.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2022
Alain Droxler / Jean-François Iseli

Comme mentionné en introduction du «billet de la direction», j'ai décidé de prendre une retraite anticipée à fin janvier 2023, après avoir œuvré durant 23 ans au sein de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (et plus de 40 ans au sein de la même fondation!).

Les termes de «chance» et «reconnaissance» sont ceux qui s'imposent à moi quand je regarde dans le rétroviseur (à longue portée!). En effet, tout au long de mon parcours, j'ai rencontré des personnalités aussi diverses que riches, qui ont participé de manière prépondérante à mon épanouissement professionnel et personnel (élèves et apprentis, familles, collègues, employeurs, écoles professionnelles, offices AI, personnes impliquées de manière directe ou indirecte dans les structures vouées à l'insertion professionnelle, etc.).

Vis-à-vis des centaines de jeunes accompagnés-e-s durant ces 23 ans, je suis admiratif face à leur courage, leur énergie, leur persévérance à se dépasser, à repousser des limites qui pouvaient apparaître comme infranchissables dans certaines étapes de leur vie.

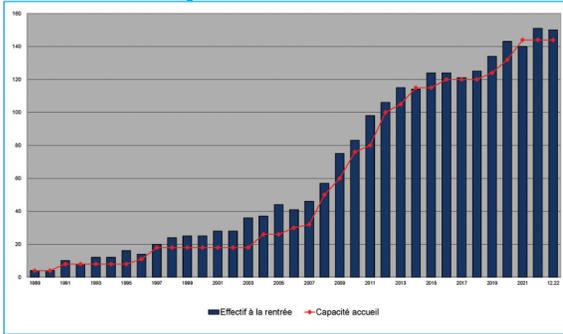
Bien qu'en constante évolution et devant s'adapter à plusieurs paradigmes nouveaux, dont certains vont à l'encontre des besoins fondamentaux de la majorité des jeunes en difficultés, l'UF continue d'être pleinement reconnue dans le paysage de la formation professionnelle spécialisée.

J'éprouve encore et toujours une grande satisfaction de voir l'UF poursuivre sa mission avec compétence, dynamisme, professionnalisme, mais aussi avec une grande dose de sincérité et d'humanisme de la part de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices.

Alain Droxler



Évolution des effectifs jeunes en année d'orientation et apprenti.e.s



Je n'ai aucun doute sur le fait que ces valeurs profondément ancrées au sein de la structure perdureront dans les années à venir, au travers des collègues travaillant de longue date à l'UF d'une part, mais aussi grâce aux personnes engagées plus récemment, amenant des idées et des forces nouvelles, tout en étant convaincues par les fondements de notre structure.

J'exprime ma plus sincère reconnaissance au personnel de l'UF dans son ensemble, avec une pensée particulière pour mon adjointe et collègue de longue date, Mme Véronique Buchwalder, qui me succèdera dès le 1^{er} février 2023. Je lui adresse toutes mes félicitations et lui souhaite «bon vent» à la tête de l'UF, toujours selon le système de codirection avec M. Jean-François Iseli. Je partirai dans quelques mois avec l'intime conviction que l'Unité de formation professionnelle du Ceras poursuivra son chemin et sa mission grâce à leur professionnalisme, mais surtout leur sens développé de l'humain.

Je ne peux terminer ce mot d'«Au revoir» sans avoir une pensée émue envers mon collègue et ami Jean-François Iseli. Nos personnalités différentes, mais très complémentaires, la confiance réciproque et la complicité tissées au fil des années, ainsi que nos compétences propres à nos professions respectives se sont révélées comme autant de forces dans la gestion commune de l'UF.

Merci!

Je réitère ma profonde gratitude aux présidents et aux membres du Conseil de fondation, actuels et anciens, pour leur soutien et leur confiance à mon égard.

collaborateurs

État du personnel au 1^{er} septembre 2022

ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directrice Aline Humbert Directeur-trice/s adjoint-e/s socio-pédagogiques Anne Bavaud, Alan Gams Directeur adjoint administratif et financier Stéphane Sieber Comptable et assistante administrative Valérie Bourquin Secrétaire de direction Liliana Pereira Cardoso Secrétaire des prestations thérapeutiques et intégratives Karine Jubin Secrétaire-réceptionniste Laureen Desaulles Apprenti employé de commerce Blend Kärzli

UNITÉ SCOLAIRE, ÉDUCATIVE ET DE TRAITEMENT

PERSONNEL ENSEIGNANT

Enseignant-e/s classes intra-muros Pauline Adam, Marc-Antoine Bolletta, Marie Brossard, Cora Dardel, Aurélie Diethelm, Sandrine Donini, Aline Ecabert, Nader El Faleh, Roxane Jeanmaire-dit-Quartier, Baptiste Lerjen, Roxane Noyer, Adnan Peco, Joëlle Rosé Odiet, Elisa Sartorello, Zohra Schmid-Boukhirane Renforcement pédagogique Emmanuelle Boulan-Fouletier Recharges horaires et enseignante SCN, ALL et UNFO Christine Wampach Enseignante EFA et ACT Christiane Flückiger Enseignant CPH-EPA et piscine Simon Blaser Enseignant-e/s classes délocalisées Myriam Arm, Laurie Dubois, Katia Ritzi, Manuel Streiff, Robin Thévenaz

PERSONNEL ÉDUCATIF

Accueil en journée continue Jérémy Adam, Martine Brusa, Karin Cuche-Müller, Martial Debély, Emily Favre, Corinne Humair, Erika M'Poy-Geiser, Marianne Piaget, Caroline Salvi, Océane Schwarz, Fanny Stöckli Éducatrices classes délocalisées Bénédicte Chatelain, Cindy Flury, Isabelle Kipfer, Interventions en milieu scolaire et DAPS Fabrice Migliorini, Réjane Roulet Samb, Valérie Scheurer Pelot Animateur Martial Debély Assistant-e/s socio-éducatif-ve/s Baptiste Blandenier, Lucas Boiteux, Manuela Boiteux, Martine Brusa, Julie Burkhardt, Fanny Cattaneo, Zoé Cattin, Marina Cuenot, Karin Cuche-Müller, Monika Furrer, Sarah Gallotliat, Roxane Lorette, Nathalie Reichen, Caroline Salvi, Fanny Stöckli, Stagiaires Léonora Lotfi, Natalia Trifoni Civliste Vacant

PERSONNEL THÉRAPEUTIQUE

Ergothérapeutes Caroline Bandelier Meystre, Roxane Buss, Linda Farias-Frey, Mylène Frésard, Annemarie Guye-Jucker, Nadine Jeanerret, Elisabeth Litsios-Nicole, Joanne Roth, Julia Siegenthaler, Céline Turuvani Orthophonistes Isabelle Choffat Casaburi, Camille Druzian, Nathalie Erard Eschmann, Alice Jauslin, Valérie Küenzi, Clémence Monnier, Coralie Sauser, Pauline Tripod Stagiaire Audrey Fontanel Physiothérapeutes Félicie Castille, Tokunbo Layade, Amélie Neyroud Psychologues Virginie Béguin, Nathalie Terrier Moniteur sport-handicap Simon Blaser Remplacantes Marine Costantini, Loïse Frutiger

PERSONNEL DE MAISON

Chef de conciergerie Eddy Rognon Concierge Alain Pilati Aide concierge Fabienne Jenni Apprenti agent d'exploitation Joao Silva Fernandes Chef de cuisine Tomas Anderson Aide de cuisine Koami Aliou Koti Aide de cuisine et intendante Béatrice Schmid Apprentie cuisinière Julia Gullung

UNITÉ AMBULATOIRE DE LANGAGE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Enseignantes de soutien pédagogique spécialisé Karine Barthel, Mélanie Boroli Hêche, Emmanuelle Boulan-Fouletier, Aline Ecabert, Sabine Fantini, Elke Gotzburg, Roxane Jeanmaire-dit-Quartier, Marianne Leuba, Anita Luginbühl, Myriam Robert-Nicoud-Charrière, Joëlle Rosé Odiet, Lauriane Wyss

NOUVEAUX PÉDAGOGUES PAR L'INFORMATIQUE (API) ANIMATEURS API

Responsable API André Tissot-Baguette

Collaborateur API Luca Ferrazzini

INTERVENANT-E-S EXTERNES (NON MEMBRES DU PERSONNEL)

UNIPA et Centre de psychomotricité

Psychothérapeutes Tahir Topkiran, Virginie Hunkeler

Thérapeute en psychomotricité Adeline Willaume

UNITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE DU CERAS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Directeur pédagogique Alain Droxler Directeur administratif et financier Jean-François Iseli Directrice adjointe pédagogique Véronique Buchwalder-Rais Comptable Annamaria Baer-Personeni Secrétaire comptable Natascha Çalpuçcu-Nussbaumer Apprenti/stagiaire Vacant

RESPONSABLES D'ANTENNE

Formateurs responsables d'antenne Laurent Heizmann, Giancarlo La Grutta, Cédric Seuret, Cyril Zbinden

PERSONNEL ENSEIGNANT

Enseignant-e/s Arnaud Favre, Sonja Matthäus, Christine Wampach, Catherine Wolfer-Huguet Intervenant-e/s soutien cours prof. Florence Bulliard Salgat, Mirko Calabrese, Jean-François Iseli, Hervé Meyer

FORMATEURS

Formateur-trice-s Zoé Bandelier Martignier, Yann Boillat, Céline Bourquin, Jacques Bühlmann, Viviane Cerf-Mételle, Julia Cosandier, Michelangelo Costanza, Hubert Crelier, Éric Froidevaux, Éric Germann, Mélanie Gullotti-Opplinger, David Miserez, Patricia Pizzera-Grossenbacher, Yves Scheidegger, Patrizia Sepulcri Iseli, Chantal Von Allmen-Iseli, Remplacant Christophe Zwahlen Formateur-trice-s ergothérapeutes Patricia Bouduban-Charmillot, Sabine Druz-Kaempf, Sophie Piazza-Fässler, Nathan Guye, Anne-Dominique Huot Comisso, Nicole Kündig Schärli, Alexia Limongelli, Maya Moretti, Sylvie Scheidegger, Julie Tendron, Marie-Hélène Terraz, Camille Vuagniaux

PERSONNEL DE MAISON

Concierges Katarzyna Châtelain-Ksiazek, Almerinda Coulot-Silva, Mirsade Miftarovic-Redzepi, Emilia Moreira Da Silva

conseil de fondation

État du personnel au 1^{er} septembre 2022

Représentants des parents

Association Cerebral Neuchâtel Marc Eichenberger

Association Cerebral Jura Yvonne Ren

Association maïme & Cerebral du Jura bernois Sylvia Gerber

Association Dyslexie Suisse romande Elisabeth Weber-Pillonet,

secrétaire Association Aspedah Anne Haas

NOUVEAUX REPRÉSENTANTS

République et canton du Jura Édith Mateille Partie francophone du canton de Berne, déléguée du conseil du Jura bernois Elisabeth Beck Commune de La Chaux-de-Fonds Fabrice Demarle Membre de la formation professionnelle Florent Cosandey, président, Frédéric Panza, Yves Pelletier, vice-président Monte patron, de l'économie ou de la politique Vacant

Avec voix consultatives

Membres de la direction Déléguées de la commission du personnel Réjane Roulet Samb, Sylvie Scheidegger Organe de révision Fiduciaire Vigilis SA, La Chaux-de-Fonds Direction administrative et financière Jean-François Iseli Secrétaire de séance Annamaria Baer-Personeni

Comité exécutif Florent Cosandey président, Yves Pelletier vice-président, Marc Eichenberger, Frédéric Panza, Elisabeth Weber-Pillonet secrétaire Avec voix consultatives Alain Droxler, Aline Humbert, Jean-François Iseli Secrétaire de séance Annamaria Baer-Personeni

le mot du président

Dans mon rapport de l'an dernier, je signalais mon rapide «baptême du feu» comme président de la fondation avec le changement de direction survenu à la tête de l'ES.

Cette année reste sous le signe de la continuité, avec l'annonce du départ, à fin janvier prochain, de M. Alain Droxler, directeur pédagogique de l'Unité de formation professionnelle (UF), qui a décidé de prendre une retraite anticipée après plus de 41 ans au service de la fondation du Ceras (Centre IMC jusqu'en 2005), dont 12 ans à la tête de l'UF.

La période estivale a donc à nouveau été marquée par une procédure de recrutement, menée par quasiment la même équipe que celle de l'ES avec, au final, la nomination, dès le 1er janvier 2023, de Mme Véronique Buchwalder-Rais, actuelle directrice pédagogique adjointe de l'UF, au poste de directrice pédagogique; je me réjouis de cette promotion et de nos futures collaborations!

Ainsi, par cascade, le poste actuel de Mme Buchwalder a été mis au concours; la procédure est en cours.

Ces changements, qui font partie de l'ordre des choses dans la vie et le monde du travail, amènent et amèneront un renouveau, c'est certain. Cela étant, soyez rassurés, ils s'inscriront parfaitement dans les valeurs d'engagement et d'humanisme qui ont fait la réputation de la fondation.

Dans ce billet, je tiens à remercier chaleureusement M. Droxler pour sa carrière au Ceras. Grâce à son grand engagement, à ses larges connaissances, à son esprit d'anticipation et à sa force de conviction, l'UF est reconnue dans tout l'espace BEJUNE pour la grande qualité de son action dans le domaine de la formation professionnelle spécialisée.

Pendant toutes ces années, le Conseil de fondation a pu compter sur son esprit d'initiative et de loyauté pour diriger, en codirection avec M. Iseli, notre établissement avec compétence, dynamisme et efficacité. Nous tenons donc à exprimer notre profonde gratitude à M. Droxler pour cette longue, agréable et fructueuse collaboration.

Sous sa responsabilité, l'UF, établie sur quatre sites (La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes), s'est fortement développée; de 83 jeunes en janvier 2011, date de la nomination de M. Droxler à la direction, elle accueille à ce jour 153 jeunes. Je souhaite enfin remercier du fond du cœur toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Ceras pour leur formidable travail. Ce que vous avez fait, chacune et chacun à votre niveau, est digne d'éloge. Votre engagement, votre dynamisme et votre enthousiasme font la magie de cette institution. Vous donnez de vous-même sans compter, avec générosité, avec une foi extraordinaire, pour des jeunes qui le méritent. C'est une chance inouïe, lorsque l'on s'engage, de sentir que le fruit de cet engagement est utile, concret et contribue au bonheur et au développement des personnes auxquelles il est destiné.

Je me réjouis continuer à m'impliquer au Ceras et de vous rencontrer.

La Chaux-de-Fonds, octobre 2022
Florent Cosandey



contacts



École spécialisée du Ceras
unité scolaire, éducative et de traitement
unité ambulatoire de langage
unité ambulatoire de traitement
direction administration
11, rue du 12-Septembre, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 967 97 17
Fax 032 967 97 18
E-mail: es.ceras@ne.ch
CCP: 12-423568-7

Unité de formation professionnelle du Ceras
direction administration
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 10 Fax 032 910 60 19
E-mail: uf.ceras@ne.ch
CCP: 12-394783-7

Antenne de La Chaux-de-Fonds
23, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 60 11 Fax 032 910 60 19
E-mail: cyril.zbinden@rpn.ch

Antenne de Neuchâtel
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 16 15 Fax 032 725 16 40
E-mail: giancarlo.lagrutta@rpn.ch

Antenne de Delémont
25, route de Bâle, 2800 Delémont
Tél. 032 422 88 87 Fax 032 422 90 82
E-mail: laurent.heizmann@rpn.ch

Antenne de Tavannes
11, route de Tramelan, 2710 Tavannes
Tél. 032 483 11 04 Fax 032 483 11 06
E-mail: cedric.seuret@rpn.ch

Antenne d'ergothérapie du Littoral
8, rue de Neuchâtel, 2034 Peseux
Tél. et fax 032 730 52 92

bilan consolidé 2021

bilan consolidé au 31 décembre 2021

N° Actif	2020	2021
100 Caisses	10'588.25	33'976.90
101 Postes	298'188.79	315'676.67
102 Banques	2'398'757.09	2'821'980.45
104 Obligations de caisse	1'000'000.--	1'000'000.--
105 Débiteurs facturation	1'963'727.80	1'899'248.35
106 Autres débiteurs	--	875.--
107 Stocks	19'022.--	17'934.--
109 Actifs transitoires	21'692.25	11'707.80
110 Immeubles	2'263'275.--	2'200'510.--
111 Mobilier, machines, installations	108'301.--	149'945.--
112 Véhicules	99'401.--	67'401.--
113 Informatique	64'130.--	99'700.--
114 Débiteurs cantons et dépôts de garantie	1'206'302.92	1'147'222.07
115 Titres	500.--	500.--
Excédent de charges de l'exercice *	6'596'863.57	7'147'584.29
Total de l'actif	16'050'749.67	16'914'261.53

N° Passif	2020	2021
200 Créanciers	211'748.38	360'870.38
201 Autres créanciers	5'039.80	5'520.--
204 Passifs transitoires	31'666.10	74'834.40
205 Avances reçues s/excédents de charges de l'exercice	7'090'099.13	7'419'925.87
206 Dettes à long terme portant intérêts	1'800'336.--	1'642'206.--
210 Capital de dotation	50'000.--	50'000.--
211 Capital de la Fondation	643'512.25	643'512.25
212 Fonds de réserve ES + UF	899'874.35	982'649.23
220 Fonds affectés ES + UF + UI	5'318'473.66	5'734'743.40
Total du passif	16'050'749.67	16'914'261.53

*excédent charges ES	6'934'603.46	7'157'964.17
*excédent charges UF	-298'680.84	29'502.92
*bénéfice UI	-39'059.05	-39'882.80
+Total Fondation du Ceras	6'596'863.57	7'147'584.29

compte de résultat 2021

compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021

N° Comptes de charges/produits	ÉS	UF	UI	PP consolidé
3 Salaires et frais de personnel	7'367'946.75	4'201'458.85	--	11'569'405.60
4 Autres charges d'exploitation	1'851'587.50	520'579.10	--	2'372'166.60
Total des charges d'exploitation	9'219'534.25	4'722'037.95	--	13'941'572.20
6 Produits d'exploitation	2'061'570.08	4'692'535.03	39'882.80	6'793'987.91
Total des produits d'exploitation	2'061'570.08	4'692'535.03	39'882.80	6'793'987.91
Excédent provisoire ch. et produits	-7'157'964.17	-29'502.92	39'882.80	-7'147'584.29
Couverture excédent de charges	7'157'964.17	--	--	
Neuchâtel *	5'360'261.56			
Jura	671'203.45			
Berne	1'126'499.16			
Part Fond affecté de fluctuation OES	55'599.13			

* la part NE fait l'objet d'une enveloppe en lien avec le contrat de prestations entre l'OES et l'ES

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE PRÉSENCES ÉLÈVES / APPRENTIS

Nombre de journées - Canton	ÉS	UF	
Journées internes	0	-	0
Journées externes/formation AI	28'170	23'966	52'136
Total journées civiles canton	28'170	23'966	52'136

Nombre de journées - Hors canton	ÉS	UF	
Journées internes	0	-	0
Journées externes/formation AI	8'633	26'240	34'873
Total journées civiles hors canton	8'633	26'240	34'873
Total journées civiles CIIS	36'803	50'206	87'009
correspondant à un nombre de jeunes moyen de	102	142	244

Auquel il convient d'ajouter une centaine d'enfants bénéficiant de prestations (physiothérapie / ergothérapie) dispensées par notre unité ambulatoire de traitement.

ES école spécialisée: unité scolaire, éducative et de traitement, unité ambulatoire de langage et unité ambulatoire de traitement
UF unité de formation professionnelle
UI unité immobilière

Le bilan et les comptes de résultat détaillés par rubriques comptables sont à votre disposition sur notre site www.ceras.ch



ceras

billet de la direction

de l'École spécialisée du Ceras

Madame, Monsieur, Chère lectrice, Cher lecteur,

Après une éclipse, le retour à la normale reconforte même les esprits forts qui prétendent ne pas s'émouvoir de la disparition des astres.

Armel Job

Depuis l'édition 2021 de notre rapport annuel, la vie a suivi son cours à l'École spécialisée (ES ci-après). Si elle ne ressemble pas toujours à celui d'un long fleuve tranquille – loin s'en faut – il semble opportun de se montrer reconnaissant de vivre aujourd'hui dans un environnement quotidien globalement plus serein que celui des deux dernières années.

Ainsi la vie à l'ES a pu reprendre progressivement un fonctionnement habituel. Nous avons pu nous passer des masques (quel soulagement, pour petits et grands!), remettre en place un certain nombre d'activités hors cadre. Au cours de l'année écoulée, nos élèves ont pu assister à une projection de cinéma avant les vacances d'hiver et participer à quelques activités hivernales.

De même, certaines activités traditionnelles de fin d'année ont enfin retrouvé un peu de normalité. Ainsi, les élèves se sont retrouvé-e-s pour des tournois, jeux et diverses épreuves lors des joutes sportives puis ont terminé l'année en beauté en profitant d'une semaine de camp ou d'activités hors cadre. L'autorisation pour faire des camps étant tombée au cours du premier trimestre 2022, l'organisation de cette semaine a été un sacré défi pour les équipes qui, dans des délais relativement courts, ont dû coordonner les aspects logistiques (hébergement, transports, besoins spécifiques, ...) et organiser des activités sportives, culturelles et ludiques, pour que chacun-e y trouve son compte.

La fin d'année a également été l'occasion d'un repas festif qui marque le départ des élèves quittant l'école pour rejoindre une structure – la plupart du temps – de formation professionnelle. Ce moment est empreint d'émotions nombreuses et parfois contradictoires, partagé entre tristesse de l'au revoir, la fierté d'avoir mis en place un projet professionnel réaliste et l'appréhension du saut vers l'avenir.

En mars, les adultes ont pu à nouveau participer à la traditionnelle soirée du personnel, placée sous le thème des retrouvailles! Certaines et certains sont arrivé-e-s déguisé-e-s, grimé-e-s, masqué-e-s, toutes et tous se sont régalé-e-s et ont passé une soirée gaie et conviviale, agrémentée de quelques jeux.

Du point de vue du fonctionnement de l'école, cette rentrée scolaire 2022-2023 coïncide au déménagement de la classe intégrée jusqu'alors au centre de la Côte à Peseux (école obligatoire de la région de Neuchâtel, ci-après EOREN), vers des locaux privés à Corcelles. En effet, la direction de cette école, qui accueillait une classe de l'ES depuis plusieurs années, était dans l'obligation de récupérer «notre» salle pour y placer une de ses propres classes, en raison de travaux dans divers collèges de l'EOREN, qui ont débuté et se poursuivront au cours des prochaines années. Il n'a pas été possible de trouver un espace pour accueillir nos élèves dans l'un des cercles scolaires du bas du canton de Neuchâtel, pour diverses raisons (augmentation des effectifs, rénovations). L'ES a donc loué des locaux supplémentaires, disponibles dans le bâtiment où elle avait ouvert une classe de phase 3 en août de l'année dernière (voir rapport annuel 2021). Cette solution présente l'avantage que les deux classes sont regroupées et que la collaboration entre élèves et adultes est renforcée. Les élèves de la classe de phase 2 n'ont plus à se déplacer pour le repas de midi et pour les thérapies, toutes les prestations se trouvant aujourd'hui regroupées sous le même toit. Cependant, le lien avec le centre de la Côte, même s'il est conservé par certains aspects (utilisation de salles spéciales: informatique, travaux manuels, éducation physique et possibilité de faire partie de la chorale), s'est amenuisé.

Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi le déploiement des écrans interactifs. Cinq nouvelles classes (quatre à La Chaux-de-Fonds et une à Corcelles) bénéficient de ce nouvel équipement depuis la rentrée scolaire du mois d'août. Ce matériel, qui représente un investissement conséquent, permet des formes d'enseignement renouvelées, en plus d'offrir un moyen de projection depuis un ordinateur.

En conclusion, je désire remercier les élèves et leur famille de la confiance accordée, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui s'engagent au quotidien dans le suivi des élèves, s'investissent dans des réflexions et projets d'établissement et s'impliquent dans l'accueil de nouvelles et nouveaux collègues, mes collègues de la direction de leur engagement et de leur état d'esprit ouvert, collaboratif et optimiste, les divers partenaires issu-e-s des milieux scolaire, institutionnel, étatique ou associatif et les membres du Conseil de fondation et du comité exécutif de leur écoute attentive, de l'intérêt et du précieux soutien qu'ils-elles portent à notre école, à ses bénéficiaires et à son personnel.

Aline Humbert,
Directrice de l'École spécialisée du Ceras